

Février 2024



Dept des Hautes-Alpes

# Mobi'lettre

La lettre d'information de l'association Mobil'idées



## Table des matières :

[Vie de l'association](#)

[Dans les collectivités locales](#)

[Le train de la colère](#)

[Dans les médias](#)

[Agenda](#)

[Y'a encore du boulot !](#)

## Un nouveau format de lettre !

*Cette lettre d'informations inaugure avec son numéro de février à la fois une nouvelle présentation et un contenu plus étendu ...*

L'association Mobil'idées inaugure cette année un nouveau format de sa lettre d'informations. Celle-ci a été revue dans le but de mieux vous informer des différentes activités de l'association ([réemploi et recyclage des vélos](#), [ateliers de réparation de vélos](#), formation à la mécanique, contributions à la réalisation des [véloroutes](#), [formation des enfants au vélo dans les écoles](#), etc...) et des événements qu'elle organise.

La Mobil'lettre se donne également plusieurs objectifs complémentaires :

- vous fournir un panorama de l'actualité des mobilités dans le département lorsqu'elle concerne les cyclistes, les piétons, le covoiturage ou les transports en commun (bus et train). Dans ce numéro nous revenons ainsi sur la mobilisation autour de la [ligne ferroviaire Gap-Grenoble](#) et faisons une synthèse sur l'accidentologie vélo en 2022 dans le département.
- vous faire part d'expériences en matière de mobilités menées sur d'autres territoires - par exemple le plan vélo collèges de la Gironde détaillé dans un prochain numéro – qui pourraient inspirer des actions similaires dans les Hautes-Alpes.
- vous informer des principales évolutions des aménagements cyclables planifiés ou effectifs dans la région.
- vous permettre de comprendre comment s'élaborent les aménagements pour que vous puissiez avoir un avis éclairé et le communiquer lors des réunions municipales et des réunions de quartier. Vous trouverez ainsi dans ce numéro un bref exposé sur le plan de mobilités simplifié de la [communauté de communes Gap-Tallard-Durance](#) dont l'étude a été validée en septembre 2023.
- vous informer ou vous fournir de petites synthèses sur les fiches pratiques en matière d'aménagement vélo ([CEREMA](#)) au fur et à mesure de leur parution pour que vous puissiez disposer de documents de référence pour évaluer les infrastructures existantes et participer à leur développement.

Ce premier numéro est un ballon d'essai. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. L'équipe accueillera volontiers ceux d'entre vous qui souhaiteraient contribuer ponctuellement ou régulièrement à la rédaction de cette lettre d'informations. Pour cela vous pouvez nous contacter par mail ([pole-communication-mobilidees@mobilidees.org](mailto:pole-communication-mobilidees@mobilidees.org))

### Nous contacter :

5-7 place Jules Ferry  
05000 Gap  
04 84 13 19 01  
07 81 96 04 30  
[contact@mobilidees.org](mailto:contact@mobilidees.org)

## Les projets et la vie de l'association

### Bilan de la saison touristique sur la Durance à vélo

Constitué d'acteurs et d'actrices institutionnel.les et socio-professionnel.les, le collectif des Ami.es de La Durance à vélo partage une ambition commune : faire vivre l'itinéraire de La [Durance à vélo](#) en vue de développer la filière du vélotourisme dans les Hautes-Alpes.

La rencontre, animée par Mobil'idées, a permis de partager le bilan de la saison 2023 grâce aux retours d'expériences des professionnel.les des secteurs de l'hébergement, de la location de vélos, ou encore de la commercialisation de séjours. Anaïs Degache, doctorante en sociologie, a ensuite présenté les premiers résultats de son enquête de terrain réalisée cet été sur l'itinéraire de La Durance à vélo. Ces éléments ont permis de dessiner les profils des cyclistes circulant sur l'itinéraire. Réitérer ces études dans quelques années serait très intéressant pour suivre l'évolution des pratiques.

En conclusion, les actualités en matière d'aménagements cyclables, partagées par les techniciens et techniciennes des communautés de communes haut-alpines, ont apporté des perspectives réjouissantes : lancement du projet de la boucle locale « Le Buëch à vélo », projet ambitieux du « Tour du lac de Serre-Ponçon », études de voie cyclable entre Chorges et Gap, etc.

### Retour sur un mois de novembre consacré à la promotion de l'égalité hommes-femmes

Le 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le collectif La Veilleuse a organisé au Foyer des Jeunes Travailleurs de Gap un temps de rencontres et de partages d'activités. Une équipe de Mobil'idées y a apporté le kit d'atelier de réparation mobile et a proposé à celles qui le souhaitent une courte formation au réglage des freins. La petite dizaine de participantes a ainsi pu détailler le système général de freinage, le passage des câbles et des gaines, le positionnement des patins... tout à portée de main !

Le 18ème forum de l'ESS s'est tenu à la Bâtie-Neuve jeudi 30 novembre. Il a été proposé aux participant.e.s de porter pour une journée les « lunettes du genre ». Le matin, conférence de Lucile Peytavin sur son essai « Le coût de la virilité » ; l'après-midi, tables rondes pour éclaircir des pistes d'amélioration de l'égalité femmes-hommes. Mobil'idées est intervenue pour présenter les raisons d'émergence, les freins, ainsi que les intérêts des ateliers de mécanique vélo en



1 Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre

### Assemblée générale de l'association

L'association a tenu le 21 décembre 2023 une assemblée générale extraordinaire destinée à valider la nomination de la [commissaire aux comptes](#), Fabienne Fache du Cabinet Aragor. Cette démarche est rendue obligatoire pour permettre la certification des comptes de l'association, à partir du moment où le montant des subventions perçues par la structure dépasse 153000 euros. Après un travail d'Isabelle Palmarini pour clôturer nos comptes sur l'année 2023, nous travaillerons donc avec Fabienne Fache pour certifier nos comptes auprès de nos financeurs..

L'assemblée générale annuelle aura lieu quant à elle en avril.

## En 2024 Mobil'idées s'agrandit

Que ce soit au niveau de l'équipe salariée ou des locaux, l'année 2024 sera sous le signe de l'élargissement pour Mobil'idées. En effet l'équipe va passer de 4 à 5 membres avec l'arrivée de Suzon en binôme avec Louison sur la partie réemploi, Romain prospecte pour doubler lui aussi son poste. Par ailleurs, Simon s'absente quelques temps de son poste dans le cadre d'un congé parental: depuis mi-Janvier, l'association a donc accueilli Camille pour un tuilage, qui lui permettra de remplacer Simon sur ses missions Afin que tout ce petit monde puisse travailler et accueillir les partenaires, les bénévoles et les adhérent.es dans les meilleures conditions, nous agrandissons nos locaux en louant l'ancien salon de coiffure à l'angle de la place Jules-Ferry et Colonel Roux. Deux architectes d'intérieur, Marion Chaille et Lauriane Athenon nous aident pour réorganiser l'espace.

## Formations mécanique vélo

Une première formation thématique au local ! Le Jeudi 1er février, quatre stagiaires ont été accueillis au local pendant trois heures pour participer à notre première formation thématique, orientée sur la purge des freins hydrauliques. Une réussite qui nous donne envie de continuer !

Deux mercredis de suite, les 31 janvier et 7 février, deux bénévoles se sont rendu.es à l'Atelier Vélo du Buffet de la Gare, à Veynes, pour initier à la mécanique de futur.es bénévoles et autres habitant.es du Buëch.

## Organisation du réemploi des vélos

Le 25 janvier, La Chaine Sud-Alpes s'est réunie à la Ressourcerie de Pralong, à Embrun. Autour de la table : [L'atelier Cylonique de Briançon](#), [la Ressourcerie La Petite Ourse](#), La Pampa Vélo, atelier vélo de Barret-sur-Méouge, La [ressourcerie l'Envolée](#), la [Ressourcerie de Pralong](#), et Mobil'idées. Pourquoi cette petite réunion ? Ces structures sont impliquées dans le réemploi des vélos sur le territoire des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence : alors elles se coordonnent, s'organisent ensemble pour promouvoir ensemble la réduction des déchets, le réemploi, mais aussi la solidarité, le lien social, l'implication citoyenne. Beaucoup de projets sur la table : des événements festifs en commun, des formations, de la mutualisation d'outils, un site internet, un plaidoyer à l'attention des pouvoirs publics ... Et ce n'est qu'un début !.

## Les collectivités locales et la mobilité

### Validation du plan de mobilité de la communauté d'agglomérations Gap Tallard Durance

[Consulter la délibération](#)  
[Consulter le plan de mobilité](#)

*« Les consultations prévues donneront l'occasion à l'association de donner son avis sur un plan qui aura un impact important sur les mobilités à moyen terme ».*

Le conseil de la [communauté d'agglomération Gap Tallard Durance](#) a validé le Plan de Mobilité Simplifié au cours de sa séance du 19 septembre. Ce plan doit jouer un rôle central dans le choix des investissements dans les infrastructures de transport sur plusieurs années. Axé à la demande du maire sur une amélioration du réseau de bus, il est peu ambitieux pour les autres modes de déplacement. Des objectifs peu contraignants sont fixés pour les aménagements cyclables (avec un diagnostic beaucoup trop positif de l'existant) et le positionnement concernant le transport ferroviaire est résigné (amélioration programmée pour le long terme). Nous y reviendrons dans un prochain numéro de cette lettre d'informations.

En application des procédures prévues par la [loi d'Orientation des Mobilités](#) (LOM) l'étape suivante comprend une phase de concertation avec les partenaires institutionnels (communes, département, région), les représentants des professions et usagers des transports, etc... Ce projet de plan complété par les avis sera soumis à une procédure de participation du public et éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis.

### Orientations budgétaires de la ville de Gap pour l'année 2024

Au cours de la [séance du conseil municipal de Gap](#) qui s'est tenue le 8 décembre 2023, les orientations budgétaires de 2024 ont été débattues.

En ce qui concerne les mobilités, la requalification du [boulevard Pompidou](#), qui devait inclure des aménagements cyclables aux caractéristiques non précisées, est pour l'essentiel différé en attendant que la rocade en construction puisse prendre le relais de cet axe routier. C'est une mauvaise nouvelle dans la mesure où l'aménagement cyclable qui permet la traversée du centre-ville n'est pas viable en l'état : contresens cyclable dans la [rue Carnot](#) source de conflits avec les piétons, bande cyclable très dangereuse au niveau du [cours Ladoucette](#) du fait de son étroitesse et de l'importance du trafic routier, [rond-point du Cèdre](#) dépourvu d'aménagements cyclables.

[Consulter le compte-rendu de la séance](#) (p.20-..)

Par ailleurs aucune précision n'est fournie sur les aménagements cyclables qui seront réalisés en 2024. Seule est citée la [véloroute V64](#) mais, du fait de son tracé, celle-ci ne joue aucun rôle dans les circulations au sein de la commune. Il est donc probable que, comme au cours des années précédentes, les aménagements ne seront pas réalisés en fonction des besoins mais au gré des opportunités et de ce fait plutôt à la périphérie du territoire de Gap. Il est prévu l'achat d'arceaux pour les vélos dans les écoles sans précision sur leur nombre.

### Véloroute « la Durance à vélo »

- La ville de Briançon [a signé la convention qui délègue à la communauté des communes du Briançonnais la maîtrise d'ouvrage des aménagements de la via Clarée](#).
- La [communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Advance](#) lance l'étude du [tracé de la section La Rochette-La Bâtie Neuve de la véloroute La Durance à vélo](#).

### Voie Verte « Mise en Valeur des Berges de la Durance »

Le tracé de la "Voie Verte Mise en Valeur des Berges de la Durance" qui traverse les communes de Rousset, Espinasses, Théus, Remollon, Rochebrune, Piégut et Venterol [a été figé par la communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Advance](#).

## Signature du contrat de plan Etat-Région Sud 2023-2027

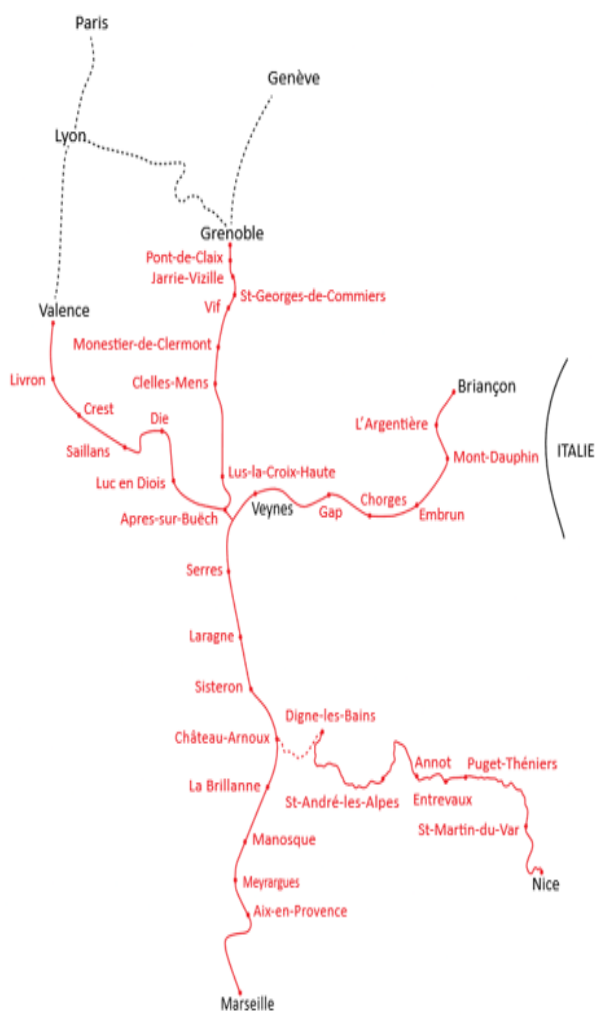
Le volet mobilité du [contrat de plan Etat-Région](#) Sud 2023-2027 (CPER) qui doit mobiliser 1,5 mds € (dont 385 millions € de la part de l'Etat), a été signé le 1er décembre. Ce CPER définit la programmation et le financement pluriannuel conjoint Etat-Région des projets portant sur les infrastructures de transport. Les investissements concernant la mobilité dans les Hautes-Alpes portent sur :

[Consulter la dépêche](#)

- le développement de la ligne SNCF Marseille-Briançon en particulier l'amélioration des temps de parcours. 278 millions sont prévus pour financer des travaux sur l'ensemble des lignes de desserte fine (comprend donc également les Chemins de fer de Provence et les lignes Nice-Breil et Cuneo-Vintimille). Cette somme répartie sur 4 ans ne semble pas à la hauteur des besoins compte tenu de l'état de dégradation des infrastructures existantes et de [l'objectif d'un Marseille-Briançon en 3 heures annoncé pour les Jeux Olympiques de 2030](#) (cf le paragraphe plus loin consacré aux lignes voyageurs de la SNCF).
- L'aménagement du projet controversé [d'une télécabine reliant la ville de Barcelonnette et la station de ski du Sauze](#).
- La création de voies réservées aux bus sur l'autoroute et [d'aires de covoiturage](#)
- La modernisation et la sécurisation des itinéraires routiers alpins, notamment la [Rocade de Gap](#), la traversée de la Roche-de-Rame et les itinéraires Sisteron-Grenoble traversant les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

Le plan prévoit également le financement de la modernisation des gares, la finalisation (sic) des voies vertes et des véloroutes ainsi que le développement des pôles d'échanges multimodaux. Une enveloppe de 4,3 M€ est prévue pour la section Gap-Chorges de la véloroute « La Durance à vélo ».

## Le train de la colère



3 Schéma de l'étoile de Veynes (source CFEV)

[Suivre l'actualité ferroviaire sur le site du collectif de l'étoile de Veynes](#)

La [ligne ferroviaire Grenoble-Veynes](#) qui permet aux habitants des Alpes du sud (Gap, Embrun, Briançon, ...) de rejoindre la capitale des Alpes du Nord et son nœud ferroviaire a failli être fermée en 2021 faute d'entretien. Elle a été sauvée in extremis grâce à une mobilisation organisée notamment par le [Collectif de l'étoile ferroviaire de Veynes](#) (CFEV) et a rouvert fin 2022 après des travaux de sauvetage (35 millions €) qui ne permettent toutefois qu'une survie temporaire jusqu'en 2027. La région [AURA](#) (président [Laurent Wauquiez](#)) n'a toujours pas débloqué les fonds nécessaires à son sauvetage définitif. Voici un bref rappel de l'historique :

- La région AURA annonce en décembre 2022 qu'elle ne mettrait pas un euro dans les travaux d'infrastructure des petites lignes.
- En juin 2023 l'esquisse du [Contrat de plan état-région](#) (CPER), qui comprend les investissements conjoints de l'État et de la région AURA en matière de mobilité pour la période courant jusqu'en 2027, prévoyait 54 millions € pour les infrastructures des petites lignes alors que 300 millions sont nécessaires pour empêcher la fermeture de certaines d'entre elles à l'échéance de 2027.
- Au début de l'automne, sous la pression de plusieurs collectifs d'usagers, Laurent Wauquiez, qui venait d'annoncer un plan d'investissement massif de 5,7 milliards € dans le ferroviaire, déclare que le financement des petites lignes constitue une priorité. Mais la ventilation du plan d'investissement démontre que rien de substantiel n'est prévu pour restaurer l'infrastructure des petites lignes : les 2,7 milliards € officiellement consacrés aux gros investissements nécessaires pour rétablir la qualité de l'infrastructure ferroviaire, servent à acquitter les droits de péage à SNCF réseau et règlent donc pour l'essentiel des travaux de maintenance courante.
- Le 6 novembre la région AURA a déclaré qu'elle conditionnait un versement de 50 millions € affecté aux travaux d'infrastructure à une participation de l'état à hauteur de 250 millions €.
- Le président de la [région PACA](#) ([Renaud Muselier](#)), sollicité en novembre par le collectif CEFV, a renvoyé les demandes d'investissement dans l'infrastructure de l'étoile de Veynes vers l'État, tout en annonçant par ailleurs dans la presse que le trajet Marseille-Veynes devrait s'effectuer en 3 heures pour les [Jeux Olympiques d'hiver de 2030](#) (la durée du trajet est aujourd'hui comprise entre 4h27 et 4h50).

Depuis sa réouverture la desserte de la ligne présente de graves problèmes de fiabilité. Sur une période de 50 jours cet automne, les usagers ont recensé 79 incidents de fonctionnement (soit un train sur 4) dont 41 suppressions de train, des retards allant jusqu'à 2h20 et des trains bondés imposant de voyager debout plus de deux heures. A l'origine de ces problèmes, un parc matériel mal entretenu (de manière symbolique le collectif de Veynes a remis quelques jours plus tard au représentant de la SNCF un essuie-glace, dont l'absence sur un train avait entraîné un retard d'une heure) et en nombre insuffisant ainsi que des moyens humains mal dimensionnés.

Une manifestation (le "Train de la Colère") rassemblant des élus (dont un sénateur de l'Isère et le maire de Veynes), des usagers et des représentants des usagers (dont Mobil'idées) a eu lieu à Grenoble le 5 décembre pour demander que la régularité de la desserte soit rétablie. Le collectif a demandé que, dans le cadre de la renégociation de la convention entre la région AURA et la SNCF dont la signature a lieu le 15 décembre, les conditions de malus plus incitatives soient contractualisées. Le collectif a par ailleurs demandé à la Région AURA d'indemniser les usagers pour les déboires rencontrés et de relancer la fréquentation, impactée de manière significative par les incidents répétés, en pratiquant une réduction tarifaire durant le premier trimestre 2024.



2 Manifestation du 5 décembre (source CFEV)

## Dans les médias

### L'hiver n'arrête pas les déplacements en vélo des élèves dans les pays du froid !

[Lire l'article](#)

La pratique du vélo au quotidien par les enfants se rendant à leur école ne s'arrête pas obligatoirement en saison hivernale. Pour l'illustrer voici deux exemples venus de pays du froid. Dans un quartier de la ville d'[Oulu](#) en Finlande, située à 200 kilomètres du cercle polaire arctique, 1000 élèves sur 1300 (7 à 15 ans) se rendent quotidiennement dans leur école à vélo. Au Québec dont les hivers sont longs, froids et enneigés, plusieurs programmes ont été lancés pour inciter les élèves à utiliser leur vélo en toute saison.

### Podcast « Et le bicycle fut ! »

[Ecouter les podcasts](#)

Quatre podcasts d'environ 1 heure consacrés au vélo ont été diffusés dans La Série Documentaire de France-Culture. Ils retracent l'histoire du vélo depuis ses origines jusqu'à la période contemporaine en abordant sa genèse (de la draisienne jusqu'à la bicyclette que nous connaissons), ses différentes utilisations (utilitaire, loisir, sport, cirque, militaire ...) et l'évolution de sa pratique dans les différentes classes sociales (diffusion entre le 11 et le 14 septembre).

## Agenda

**Mercredi 21 et 28 février, et 5 mars** : Formation « Initiation mécanique vélo » de 18h à 20h.

## Y a encore du boulot !



Comme pour tout aménagement routier, l'obstruction temporaire d'un aménagement cyclable doit être accompagnée par la mise en place d'un itinéraire de rechange. Dans ce domaine la ville de Gap ne montre pas vraiment l'exemple. Depuis les débuts des [travaux sur le parking Desmichels](#) dans le centre-ville le tronçon de piste cyclable situé au niveau du rond-point, qui coupe un axe dangereux du fait du fort trafic routier, est interrompu de manière abrupte par une palissade sans qu'aucun itinéraire bis soit proposé aux cyclistes.